

N° 0229 du 18 au 24 Octobre 2016 - Prix : 250 F CFA

Sommet Extraordinaire de l'UA à Lomé :

Pari réussi pour Faure Gnassingbé



Le Président togolais Faure Gnassingbé et la Présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma à l'ouverture du Sommet Extraordinaire de l'UA à Lomé, le 15 Octobre 2016.

SOMMET DE L'UA SUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ MARITIMES

Des lauriers au Ministre de la Sécurité et de la Protection civile



Le ministre Yark Damehame

18 Nov. 5 Déc 2016
Foire Internationale de LOME
Foire de toutes les opportunités

SICOBÉ
SALON INTERNATIONAL DES COSMÉTIQUES ET DE LA BEAUTÉ DE LOME
SICOBÉ-LOME

CETEF-LOME
Tél: +228 90 31 76 37 / 90 17 77 55 / Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg

Libre Opinion

LA POLITIQUE EST-ELLE UNE PROFESSION ?



P.2

Jean-Pierre Fabre, politicien et chef de file de l'opposition togolaise

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Baisse du niveau général des prix de 1,0% en Septembre en glissement annuel

P.4



L'oignon frais rond (+26,5%)

Le JA.Sé.Ma se félicite de l'adoption de la Charte de Lomé

P.6

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel: 22 20 05 53

Météo

Mardi 18 Octobre 2016

Matin:
Ciel nuageux
24°C
Après-midi:
Ciel Orageux
30°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

EDITO
Félicitations à tous !

DU 10 au 15 octobre 2016, les experts maritimes de toute l'Afrique et du monde se sont réunis dans la capitale togolaise au cours du Sommet de l'Union Africaine sur la Sécurité et la Sûreté maritimes. Une seule et unique préoccupation : réfléchir sur les stratégies de protection des Mers et des océans, mutualiser les efforts pour adopter une action commune pour faire face aux menaces sur nos côtes, et surtout prendre des résolutions qui engagent tout le Continent africain.

Comment freiner les trafics de drogue, de faux médicaments, de la pêche illégale, les attaques des navires commerciaux et des installations pétrolières, les prises en otage des équipes et des marins, voilà les préoccupations qui ont meublé le Sommet de Lomé sous la houlette de l'Union Africaine.

Il y avait donc la nécessité de définir des stratégies idoines pour combattre et freiner tous ces maux. Des panels aux travaux en commissions, l'essentiel du travail a été fait par les Experts réunis. Ce qui a naturellement abouti à la signature par les Chefs d'Etats de la Charte de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique dite "Charte de Lomé".

Un excellent travail fut fait et aujourd'hui, notre pays le Togo se positionne à cœur joie sur l'échiquier international car ayant offert son cadre et toute son expertise avérée pour engager la concertation.

Le Togo, en accueillant le Sommet qui fait date, a ainsi montré toutes ses potentialités organisationnelles et sa bonne foi de s'engager dans une lutte contre l'insécurité maritime. En mettant en place depuis, le Haut Conseil de la Mer, la Préfecture maritime et la modernisation opérationnelle de la Marine Nationale, notre pays le Togo par le biais de ses dirigeants, a vu très juste.

L'adoption de la Charte de Lomé et les acquis du Sommet de l'Union Africaine sur la Sécurité et la Sûreté Maritimes et le Développement en Afrique feront vraiment mouches.

Crédo TETTEH

LIBRE OPINION :
LA POLITIQUE EST-ELLE UNE PROFESSION ?

Rencontrant au cours d'une soirée un Monsieur très bien à qui on me présenta comme ancien Président de la Commission des Affaires étrangères, celui-ci me demanda " Vous êtes de quelle promotion ? ". Lui ayant répondu que je n'avais pas été à l'ENA, il s'en alla.

Cette conversation stupide montre comment certains perçoivent l'activité publique : formation, sélection, profession. Sur une telle base, la relation avec le citoyen apparaît bien lointaine.

L'idée de profession concerne avant tout le professionnel, sa carrière et ses supérieurs.

Cette thèse est fondée sur plusieurs confusions :

1/ Entre carrière et profession, Clemenceau a fait une carrière politique, sa profession était médecin. Jaurès était enseignant. D'où le fait que les élus ne perçoivent pas un salaire, mais une indemnité. Dans l'idée de profession, il y a les idées de formation, de compétence, de continuité... Et donc d'inégalité.

2/ Confusion entre politique et administration. Les politiques ne seraient, en politique, que des commis et non des responsables. D'ailleurs l'ENA n'est une école pour politiques, mais une école de formation d'administrateurs.

3/ Il y a eu autrefois une différence entre les partis de gestionnaires et les partis de militants, instruments de promotion sociale. Aujourd'hui seule la première catégorie subsiste, les militants servant de main d'œuvre.

Du fait de ces confusions, une image s'est ainsi malheureusement répandue de nos jours, l'homme politique étant à la fois un administratif et un expert, pas un mandataire des citoyens. Fleur Pellerin, interrogée sur Canal+ le 27 août 2014, résume la question à sa manière.

Elle s'est montrée fière " d'incarner une façon différente " de faire la politique, " pas forcément en étant désigné par le suffrage populaire ". Elle représente une " nouvelle génération " issue de la " société

civile " et de la " diversité ". Elle oublie simplement de signaler qu'elle est conseillère référendaire à la Cour des Comptes. Finalement, avec une simplicité désarmante, elle explique que l'avis des citoyens et le vote des électeurs ne constituent plus, au mieux, qu'un mode parmi d'autres de légitimation du pouvoir.

Est-ce cela la politique, cette professionnalisation du pouvoir ? Aujourd'hui, dans les faits, oui. Mais, on ne pourra pas continuer longtemps à prétendre à la fois que c'est cela et qu'on se réfère à la démocratie. La contradiction va contraindre à officialiser la nature du pouvoir. Déjà, les citoyens, par leurs choix, en particulier l'abstention, ont franchi le pas.

Ce fossé entre citoyens et responsables résulte évidemment des critères de réussite qu'utilisent les uns et les autres. On peut, certes, du côté du pouvoir, juger qu'on fait une " bonne gouvernance " et, si les résultats sont ressentis comme désastreux par les citoyens, considérer qu'on a mal communiqué ou, pire, que les citoyens sont des abrutis. Le véritable professionnalisme politique devient alors celui de la maîtrise des mots, non des choses.

Chacun aura ainsi compris que cette question de la professionnalisation de la politique n'est qu'une manière cachée de mettre en cause la démocratie. Il ne suffit pas de parler de populisme pour la résoudre, balayant la souveraineté populaire d'un revers de main, et d'ailleurs de surcroît ce fondement de l'Humanisme qu'est l'esprit critique.

On peut, bien sûr, juger que la chose publique obéit à des règles incontournables et que le rôle des politiques est de les appliquer au mieux. C'est sur une telle conception qu'est bâtie l'Union européenne. Le traité Constitutionnel de 2005 avait pour but de constitutionnaliser une doctrine économique. On peut, juger, par exemple, que la fameuse règle d'or doit présider aux choix budgétaires. On peut même, comme les prix Nobel d'économie Kidland et Prescott, penser que les décisions politiques doivent appa-



Jean-Pierre Fabre, politicien et chef de file de l'opposition togolaise

raire pérennes pour ne pas subir les anticipations des acteurs. L'incertitude démocratique serait alors nuisible à l'économie. On peut opposer le consensus des partis fondé sur l'expertise à la légitimité des élus. C'est d'ailleurs ce que promet le Conseil de l'Europe.

On peut, à l'inverse, penser que la démocratie est, avant tout, acceptation des conflits (Clisthène). Vu par Jaurès, par exemple, la démocratie est " le milieu où se mesurent les classes, se révélant ainsi dans le grand conflit social une force modératrice ". L'homme politique est alors un représentant.

Bien sûr, certains diront que la démocratie peut mener à tous les dérapages, qu'on a heureusement une démocratie apaisée. Le problème est que, plus elle est apaisée, moins elle est démocratique. A l'autre extrême, on trouve ce que certains appellent la démocratie d'expertise. En gros, il y a des règles, le débat ne peut tourner qu'autour de ces règles. Là où se trouve la professionnalisation : il y a des gens qui connaissent les règles, les autres non.

Pour moi, un tel système pervertit la vie publique :

1/ La politique se confond alors avec l'économie et même avec une théorie économique particulière. Le citoyen devient une particule du système économique, contredisant la pensée fameuse de Léon

Bourgeois suivant laquelle " L'individu isolé n'existe pas ". Par ailleurs, ce système conduit à la consanguinité des professionnels de la politique, et la consanguinité, produit toujours des monstres.

2/ Les aspirations et frustrations que le système engendre se manifestent dans la violence, l'extrémisme, ou dans l'éloignement de la vie sociale (suicides, abstentions,...).

3/ Aucun système ne peut survivre sans son peuple et en tout cas faire face aux défis sans son peuple. Face aux défis nationaux et internationaux, la mobilisation est nécessaire. Elle peut se faire par la démagogie du chef ou par la restauration de la démocratie : Bonapartisme ou Constituante, c'est-à-dire le chef ou la souveraineté populaire.

Orwell l'exprime d'une manière différente, mais identique quant au fond lorsqu'il fait dire à Big Brother : " Tant que votre but sera de rester vivants, non de rester humains, rien ne changera. Mais, à la qualité d'être humains, vous avez préféré celle d'être vivants, vous confinant ainsi dans un éternel présent et vous assurant que je serai toujours là. Ne vous en plaignez pas ".

André BELLON*, in Humanisme N°305 Novembre 2014
*Ancien président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française

Erratum

Dans notre livraison n°0228 du 14 au 17 octobre 2016, une erreur s'était glissée à la page de garde de votre journal. Dans la colonne de droite, nous avions, en second titre : " Economie : Hausse des recettes de l'Etat au mois de Juillet ", illustré cet article avec la photo du ministre de l'Economie et des Finances. L'erreur se situe justement au niveau de la légende. Au lieu de " Le ministre Gilbert Bawara " lire " Le ministre Sani Yaya ".

Toutes nos excuses aux intéressés et à nos chers lecteurs !
La Rédaction



Le ministre Sani Yaya

SITES WEB UTILES

- www.sogesti.net
Création de site web - Formations-Sage
- www.rapidehosing.com
Hébergement web bon prix
Hébergement zimbra-alfresco-odoo
- www.togomac.com
Centre Apple
Vente-Services-Formations
- www.emploiogo.com
Emplois-CV-Formations
- Togoarchive.com
Externalisation des archives
Gestion électronique des documents
- www.togoannonce.com
Vente-Achat-Location
Immobilier-Véhicules..

LE MÉDIUM
Hédonisme d'Informations #
Récépissé N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalou
René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.
Prochaine parution le mardi 25 Octobre 2016

Sommet Extraordinaire de l'UA à Lomé : Pari réussi pour Faure Gnassingbé

DISONS-LE sans ambages, le Sommet de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes est un succès. Tous les observateurs l'ont reconnu et ont félicité le Togo et son Président Faure Gnassingbé pour les efforts louables qu'ils ont consentis pour la réussite de cette rencontre. L'adoption de la charte par la majorité des pays présents à Lomé n'en est que l'illustration parfaite.

Satisfecit Général

Ce n'est pas le Président Sassou N'guesso qui dira le contraire. Lui qui affirmait que les Chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union africaine, réunis à Lomé le 15 octobre en session extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, saluent particulièrement l'initiative du président Faure Gnassingbé ayant abouti à la convocation et la tenue de ce sommet. " La Charte de Lomé, un geste on ne peut plus historique dans la vie de notre conti-



LOMÉ, TOGO 15 OCT 2016



Le Président Faure Gnassingbé

res maritimes conformément aux normes et principes internationaux pertinents. Les pays protégeront leur territoire maritime, assurer la sécurité et la sûreté maritimes.

En vue d'éliminer les pratiques de transport maritimes non conformes aux normes, de renforcer la sécurité et la sûreté et d'assurer la

doute une nouvelle étape de décision dans la dynamique de préservation de l'environnement marin sous toutes ses formes et le développement d'une croissance durable pour notre continent ", a déclaré Idriss Dey Itno.

L'économie bleue

Il est dit dans la charte que chaque Etat partie explore et exploite son domaine maritime, conformément aux normes et principes internationaux pertinents. Aussi chaque Etat doit mettre en œuvre des politiques de pêche et aquacoles appropriés, aux fins de la conservation, la gestion et l'exploitation durable des stocks de poissons et d'autres ressources biologiques. Les pays africains devraient s'engager aussi à promouvoir le tourisme côtier et maritime en tant que secteur clé.

L'économie bleue se trouve au cœur de la mondialisation. Elle peut également être une source de développement du continent africain. Il est donc nécessaire pour l'Afrique de placer ce secteur parmi les priorités. Le Sommet de Lomé à travers la charte représente une parfaite

nale et transfrontalière, promouvoir une économie maritime et sensibiliser davantage les communautés riveraines des espaces maritimes afin d'assurer le développement durable des zones côtières et de la biodiversité, les chefs d'Etats se sont engagés à poursuivre leurs efforts en prenant des mesures appropriées pour créer des emplois productifs, réduire la pauvreté et éliminer l'extrême pauvreté et à encourager la sensibilisation aux questions maritimes afin de créer les meilleures conditions de vie et de renforcer la cohésion sociale.

Un autre engagement fort, est celle de promouvoir la création d'emplois le long des côtes, en particulier en codifiant et en assurant la promotion de la pêche artisanale par la formation des acteurs du secteur, en encourageant la transformation locale des halieutiques et en facilitant leur commercialisation aux niveaux national, sous régional et international.

L'action de l'Etat en mer

Les Etats africains se sont engagés à organiser l'action de l'Etat en mer, chacun à son niveau et développer sa capacité à protéger le domaine maritime et à fournir l'assistance requise à d'autres Etats parties ou à des Etats tiers. Ils se sont aussi engagés à renforcer la répression en mer par la formation et la professionnalisation des forces navales, des garde-côtes et des agences chargées de la sûreté maritime, des autorités douanières et des autorités portuaires. Il faut ajouter à tout cela, l'engagement d'assurer des patrouilles de surveillance et de reconnaissance maritime dans les zones de mouillage, la zone économique exclusive et le plateau continental, à des fins de répression de recherche et de sauvetage.



Photo de famille des chefs d'Etats et de gouvernements de l'UA

ment ", a-t-il déclaré.

Le président en exercice de l'Union Africaine a renchéri en ces termes : " L'aboutissement heureux du long et laborieux processus ayant conduit à l'adoption de la Charte de Lomé n'est qu'un premier pas d'une nouvelle étape dans sa mise en œuvre. Notre volonté commune de nous doter de ce précieux instrument juridique devrait aussi se traduire par notre détermination à le rendre applicable et opérationnel à travers sa ratification. Dans cette perspective, je vous invite à faire de l'entrée en vigueur de la charte, un objectif primordial ", a dit Idriss Deby Itno du Tchad en réitérant ses remerciements au Président Faure et à son gouvernement qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite du Sommet.

Il faut souligner que le sujet de la sécurité maritime était d'une importance capitale car il s'agit de la promotion de la paix, de la sécurité, de la sûreté, de la stabilité et du développement, la protection des droits humains fondamentaux, des libertés ainsi que le respect des règles du droit international humanitaire.

De la charte

La charte relève que chaque pays doit assurer une bonne gouvernance maritime basée sur un meilleur échange d'informations, une communication effective et une coordination efficace de ses actions. Il faudrait en outre délimiter les frontiè-

protection du milieu marin contre la pollution, les Etats doivent assurer leur responsabilité d'Etat du pavillon et d'Etat du port dans sa zone de juridiction.

"Notre continent s'est donné rendez-vous ici, dans sa volonté de faire face uni et solidaire à un défi contemporain majeur, celui de la protection des mers et des océans ainsi la préservation et l'exploitation judicieuses des potentialités et des ressources dont ils regorgent dans un environnement en proie à l'insécurité persistante et aux trafics en tous genres ", a indiqué Faure Gnassingbé. Il a laissé entendre qu'avec l'adoption de la charte l'Afrique poursuit la quête, visant à offrir à ses filles et fils, un cadre d'épanouissement sécurisé, prospère et intégré, un cadre qui englobe les terres et les mers. " L'unique possibilité pour l'Afrique de pouvoir prendre son destin en main, repose sur une approche coordonnée au niveau régional et continental, avec une appropriation des réponses à ses problématiques ", a dit Faure Gnassingbé.

" Nous ne devrions sous aucun prétexte abandonner notre espace maritime à des terroristes, brigands et autres trafiquants criminels faisant de cet espace un lieu de prédation et d'insécurité. Pour ce faire, la réponse à ces multiples menaces nous semble être l'adoption de la Charte. Une fois adoptée et entrée en vigueur, elle marquera sans nul



Vue partielle des chefs d'Etats et de gouvernements lors des travaux

occasion pour les Etats de profiter des potentialités qui restent inexploitées dans le domaine.

Il faut alors élaborer une stratégie intégrée des ressources humaines pour le secteur maritime visant à appuyer la fourniture des compétences, en tenant compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes dans la chaîne globale de valeur maritime y compris le transport maritime et la logistique.

Etant donné les objectifs de la charte à savoir, entre autres, prévenir et réprimer la criminalité natio-

La charte indique que chaque Etat partie devrait prendre des mesures visant à juguler la criminalité maritime et d'autres formes d'actes illicites, dans le cadre d'un dialogue permanent et d'une coopération effective entre ses institutions compétentes. Chaque Etat partie devrait aussi mettre en place une structure nationale de coordination et un centre de sensibilisation aux questions maritimes visant à coordonner les actions de sauvegarde et de renforcement de la sûreté et de la sécurité maritimes.

Ali SAMBA

Zozo

POUR UNE BONNE RENTRÉE SCOLAIRE : LE CHEF DE L'ETAT FAIT DON DE CAHIERS AUX ORPHELINS ET ENFANTS DÉMUNIS

Les enfants démunis et orphelins de la préfecture de Kloto ont bénéficié de cahiers de différentes gammes, don du chef de l'Etat visant à accompagner les parents pour une rentrée scolaire sans difficultés.

Composés de plusieurs cartons de cahiers de 300, 200, et 100 pages à l'effigie du chef de l'Etat et de son parti UNIR, ces lots ont été distribués aux enfants lors d'une tournée de la délégation du point focal de l'Union pour la République (UNIR)-Kloto dans les différents cantons de la préfecture. Selon M. Gavlo, le président du point focal UNIR-Kloto, le souci du chef de l'Etat est de soulager les parents et d'offrir les mêmes chances de réussite à tous les élèves. Ce dernier a également appelé les élèves à faire bon usage des cahiers, à être réguliers à l'école et à bien copier et apprendre les cours, afin de réussir à la fin de l'année pour faire plaisir au donateur.

Les garants des us et coutumes, ainsi que les responsables des parents d'élèves ont exprimé leur gratitude au chef de l'Etat pour cet appui qui contribuera à offrir aux enfants, de meilleures conditions d'études. Ils ont témoigné leur gratitude au président de la République pour ses efforts en faveur de l'éducation des enfants et son souci du bien-être de la population.

Les parents d'élèves ont également exprimé des doléances relatives au développement de leurs localités notamment l'éclairage public, l'aménagement des routes et pistes rurales et l'eau potable.

Source : @Savoir News

LE COÛT GLOBAL DE L'INSÉCURITÉ MARITIME EST GIGANTESQUE



A la veille de sa participation au Sommet de Lomé, le Commissaire européen pour l'Environnement, les Affaires maritimes et la pêche, Karmenu Vella, a procédé au lancement officiel par l'Union européenne et le Danemark du projet visant à développer un Réseau inter-régional sur la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée (GoGIN).

Le projet GoGIN, cofinancé par l'Union européenne (UE) et le Danemark, respectivement à hauteur de 7,5 million d'euros et de 1,8 million d'euros, soutiendra la mise en réseau et le partage d'information entre les mécanismes nationaux et plateformes de coordination régionale de sécurité maritime mis en place dans les pays du Golfe de Guinée. Le nouveau projet s'inscrit dans la continuité du processus de Yaoundé et dans le cadre de la Stratégie et le Plan d'Action de l'UE pour le Golfe de Guinée, adoptés en 2014.

La mise en œuvre opérationnelle du projet sera effectuée par Expertise France.

Pour le Commissaire Vella, la lutte contre la criminalité maritime et la promotion de la sécurité maritime est vraiment un défi que l'Afrique et l'Union européenne doivent relever main dans la main.

L'action de l'UE dans ce domaine se fonde sur une approche intégrée liant les défis à relever en matière de sécurité, de gouvernance et de développement en mer comme à terre et met à profit les enseignements tirés de l'expérience dans la Corne de l'Afrique.

Le coût de la piraterie dans le Golfe de Guinée en 2014 est estimée à près de 1 milliard de dollars. Mais en réalité, le prix global de l'insécurité maritime est bien plus important, notamment en termes d'emplois supprimés dans l'UE, mais plus encore en Afrique' a-t-il conclu.

Source : @Republicoftogo.com

Zozo
COOPÉRATION : L'ÉCOLE MARITIME DU TOGO ET L'IMFMM DE TUNISIE SCELENT UN PARTENARIAT

L'École maritime du Togo (EMARITO) et l'Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers Maritimes (IMFMM, basé à Tunis) ont signé le jeudi dernier à Lomé, un partenariat visant à asseoir une coopération en matière de formation maritime et de développement des compétences, a constaté l'Agence Savoir News. Les documents ont été paraphés par MM. Matthias Essotina Latta et Imed Zammit (directeurs des deux Écoles) en présence de trois ministres : Guy Lorezo (communication), Georges Kwawu Aidam (enseignement technique et de la formation professionnelle) et Fiatuwo Kwadjo Sessenou (urbanisme) ... Le protocole d'accord signé, vise la promotion et le renforcement de la coopération entre les deux établissements dans leurs domaines d'activités.

L'Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers Maritimes (IMFMM) est un établissement de formation créé par le ministère tunisien du transport pour offrir une formation continue et initiale dans le domaine du transport maritime et accompagner les stagiaires vers l'emploi, notamment dans les spécialités dans trois grands domaines: matelot de la marine marchande, matelot mécanicien de la marine marchande, technicien en transport et logistique. L'Institut forme aussi dans les autres spécialités liées aux domaines maritimes et portuaires...

Source : @Savoir News

ENTREPRENEURIAT AGRICOLE : FIN DE FORMATION POUR 20 NOUVEAUX JEUNES RURAUX À BAGBÉ

Vingt jeunes ruraux (dont deux femmes) ont reçu le mardi dernier à Bagbé (environ 35 km au nord-ouest de Lomé), leur attestation de fin de formation sur l'entrepreneuriat agricole, dans le cadre du projet "Education et formation professionnelle agricole et rurale", piloté par l'Union Chrétienne des Jeunes Gens/Young Men's Christian Association (UCJG/YMCA-Togo). La cérémonie s'est déroulée en présence de MM. Guillot Bento (Président du Conseil Exécutif national de l'UCJG) et Modeste Sedor (coordonnateur du projet).

Des chefs traditionnels, des représentants des ministères et autres responsables de l'UCJG/YMCA étaient également présents. Durant toute une année, ces vingt jeunes ruraux ont été mieux outillés sur les techniques et pratiques d'élevage et d'agriculture, les techniques et pratiques maraichères, la comptabilité et la gestion d'entreprise, la gestion de crédit et la vie coopérative dans le but de contribuer à l'émergence d'une jeune génération d'entrepreneurs capables de créer eux-mêmes, des emplois.

"Ce projet s'inscrit dans nos axes prioritaires et aidera le Togo à réduire le taux chômage des jeunes ruraux qui constituent un réel défi à relever. A travers cette formation, nous aidons les jeunes à acquérir des connaissances en entrepreneuriat agricole en les incitant eux-mêmes à prendre des initiatives. Notre formation veut démontrer à nos jeunes, qu'on peut vivre de nos jours de l'entrepreneuriat agricole", a expliqué M.Guillot Bento.

Pour M. Modeste Sedor (coordonnateur du projet), le projet "Education et formation professionnelle agricole et rurale", piloté par l'UCJG/YMCA-Togo a pour but d'accompagner les jeunes qui veulent s'engager dans l'entrepreneuriat agricole et contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ces jeunes agriculteurs...

Source : @Savoir News

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Baisse du niveau général des prix de 1,0% en Septembre en glissement annuel

SELON LES chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), en septembre 2016, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi sa baisse amorcée en juillet 2016 après une période de hausse entre avril et juin 2016. La baisse est de 0,4% contre une diminution de 3,4% le mois précédent.

Cette baisse est essentiellement l'effet de la régression des prix des produits de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-2,0%); et dans une moindre mesure à celle des fonctions de consommation "Transports" (-0,1%) ; "Communications" (-0,2%) et "Tabac et stupéfiants" (-0,8%). Cependant, les fonctions de consommation " Restaurants et Hôtels" (+0,4%) et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,5%) ont enregistré une hausse.

La baisse des prix des produits de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" s'explique par la diminution des prix des produits des postes "Tubercules et plantains" (-21,5%) ; "Céréales non transformées" (-3,2%) ; " Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l" (-4,7%) ; " Poissons et autres produits séchés ou fumés" (-1,6%) ; " Œufs" (-9,1%) ; " Légumes frais en feuilles" (-5,7%) ; "Légumes secs et oléagineux" (-2,1%) et "Agrumes" (-7,0%). Parallèlement, les postes " Légumes frais en fruits ou racine" (+13,4%) ; " Autres produits à base de tubercules et de plantain" (+6,9%) ; " Huiles" (+2,2%) ; " Bœuf" (+1,2%) ; " Boissons non alcoolisées artisanales" (+5,8%) ; " Fruits secs et noix" (+11,6%) et " Sucre" (+1,4%) ont enregistré une hausse..

S'agissant de la fonction de consommation " Transport", la diminution des prix des produits est liée au poste " Carburants et lubrifiants" (-0,5%). Concernant la fonction de consommation "Communication", la baisse observée est attribuable au poste "Communication téléphonique" (-0,2%).

Pour ce qui est de la fonction de consommation " Tabac et stupéfiants", sa baisse est due à celle du poste " Tabac et stupéfiants" (-6,7%).

Les plus fortes baisses

Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer : " Igname" (-23,4%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-5,9%) ; "Piment rouge frais" (-12,1%) ; " Doèvi fumé (Anchois)" (-5,0%) ; "Tomates rondes (Pomme)" (-11,9%) ; " Adémè" (-11,2%) ; "Banane plantain mûre" (-21,3%) ; "Œuf cuit de poule de race" (-42,9%) ; "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-1,9%) ; " Akpala fumé (Chinchard)" (-1,4%) ; "Chinchard frais (Akpala moumou)" (-3,7%) ; "Manioc frais (Agbéli)" (-17,5%) ; " oranges locales" (-10,6%), " haricots blancs secs" (-3,3%) ; " Sésame" (-11,0%) ; " Maïs en pâte (Mawoè)" (-7,4%) ; " Gboman" (-7,5%) ; " Manvi



L'oignon frais rond (+26,5%), l'une des plus fortes hausses

fumé (Hareng)" (-3,4%) ; " Pain sucré artisanal sucré" (-4,4%) ; " Essence super de rue" (-3,4%) ; " Poisson salé fermenté (Lanhoihoin)" (-3,0%) ; " Piment rouge sec" (-16,0%) ; " Ananas frais" (-7,0%) ; " Doèvi séché (Anchois)" (-10,3%) ; " Piment vert (Gboyébessé)" (-5,8%) ; " Tapioca petit grain" (-2,4%) ; " Cola fraîche" (-19,2%) ; " Essence mélange de rue" (-3,2%) ; " Concombre" (-13,5%) ; " Gingembre frais" (-8,0%) ; " Carottes" (-9,4%) ; " Sandale pour enfants" (-5,5%) ; " Drap de lit en coton (2 Places)" (-1,9%) ; " Potasse (Akanhoun)" (-12,5%) ; " Appel Operateur 1" (-2,9%) ; " Noix de palme (Décou)" (-2,4%) ; " Pintade locale vivante" (-7,3%) ; " Poulet vivant de chair" (-3,5%) ; " Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-0,3%) ; " Appel Heure normale Togocel" (-1,5%) ; " Sandale simple pour adulte (Djimakpla)" (-2,8%) ; " Liha sucré" (-8,1%) et " Appel Operateur 2" (-2,9%).

Les plus fortes hausses

Quant aux produits ayant enregistré une hausse, on peut citer : " gombo frais" (+55,1%) ; " Oignon frais rond" (+26,5%) ; " Charbon de bois" (+4,9%) ; " Plat de fufu + sauce viande" (+4,9%) ; " Herbe Zangara pour paludisme" (+30,6%) ; " Bananes douces" (+14,5%) ; " Cossette de manioc" (+23,5%) ; " Cure dents" (+19,3%) ; " Plat de kom + poisson frit" (+2,6%) ; " Saloumon fumé" (+5,2%) ; " Huile végétale (Nioto)" (+2,2%) ; " Salade verte locale (Laitue)" (+23,7%) ; " Chips" (+28,9%) ; " Riz importé brisé vendu au petit bol" (+1,2%) ; " Huile de palme traditionnelle (Zomi)" (+2,6%) ; " Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (35,0%) ; " Crabs frais (aglinvi moumou)" (+7,0%) ; " Savon de ménage en morceaux" (+2,3%) ; " Farine de manioc (Gari)" (+3,0%) ; " Sel de cuisine gros cristaux" (+8,1%) ; " Jus de citron" (+11,4%) ; " Pain en baguette" (+3,5%) ; " Viande de boeuf sans os au kg" (+1,8%) ; " Sucre raffiné en poudre" (+3,1%) ; " Noix de Coco sec" (+13,8%) ; " Aubergine locale" (+7,1%) et " Viande de boeuf avec os au kg" (+0,8%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,2% contre une diminution de 0,3% le mois précédent.

L'inflation sous + jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a augmenté de 0,3, contre une diminution de 0,4% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 3,1%, celui des produits énergétiques a augmenté de 0,5%.

Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une baisse de 0,5 et ceux des produits importés se sont stabilisés. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire ont diminué de 4,2% et ceux du secteur secondaire ont augmenté de 0,3%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une baisse de 0,6% des prix des produits non durables.

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de septembre 2016, comparé à celui du mois de juin 2016 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 3,8% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-11,9%) ; " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,0%) et " Transports" (-0,8%). S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette progression est expliquée par le recul des prix des produits frais (-17,5%) et dans une moindre mesure par la baisse des prix des produits de l'énergie (-2,8%).

Pour ce qui est des secteurs de

production, cette variation trimestrielle est influencée principalement par la régression des prix des produits du secteur primaire (-21,7%) et ceux du secteur secondaire (-1,5%). Les prix des produits du secteur tertiaire (+0,1%) ont faiblement augmenté. Suivant la durabilité, cette baisse est l'action de la régression des prix des produits non durables (-7,1%). Les prix des services ont connu un accroissement de 0,1%. Concernant la provenance, la diminution de l'indice est marquée par la baisse conjuguée des prix des produits locaux (-5,7%) et des prix des produits importés (-0,5%).

Evolution annuelle

Par rapport à septembre 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu un recul de 1,0% dû essentiellement à la baisse des prix des produits des fonctions " Transports" (-7,3%) ; "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-2,0%) ; "Communication" (-3,5%) et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,4%). Cependant, les prix des produits des fonctions de consommation " Restaurants et Hôtels" (+2,7%) ; " Articles d'habillement et chaussures" (+3,3%) et "Biens et services divers" (+1,5%) ont connu une hausse. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette baisse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (-4,3%) et des produits de l'énergie (-11,7%). Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la baisse conjuguée des prix des produits locaux (-0,5%) et des produits importés (-2,0%).

Quant à la durabilité, les prix des produits non durables (-2,0%) ont principalement impacté la baisse du niveau général des prix. Pour ce qui est des secteurs de production, la baisse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits des trois (03) secteurs : primaire (-3,2%) ; secondaire (-0,6%) et tertiaire (-0,8%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,4% en septembre 2016 contre 1,8% en août 2016.

En juillet 2016, ce taux d'inflation était de 1,0% dans la zone UEMOA.

Koudjoukabalo



TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

Sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritime : Des lauriers au Ministre de la Sécurité et de la Protection civile

LE SOMMET de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique s'est tenu du 10 au 15 octobre 2016 à Lomé. Un sommet qui a mobilisé assez d'énergie et suscité beaucoup d'engouements et d'interrogations.

Au nombre des interrogations, se retrouve les défis sécuritaires avant, pendant et après le sommet. Bien évidemment, ce volet sécuritaire incombe au Colonel YARK Damehame et à tous ses collaborateurs du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile dont la Police et la Gendarmerie entre autres.

La question sécuritaire était avant la réunion des Chefs d'Etat de l'Union Africaine une préoccupation non seulement des Autorités togolaises et de l'Union Africaine mais également des populations togolaises surtout celles de la Capitale, Lomé et de ses environs.

Avec les menaces sécuritaires sur tout le Continent africain, les actions nocives, provocatrices et suicidaires des groupes rebelles et des mouvements islamistes, un monde de plus en plus menacé par l'islamisme radical, l'enjeu sécuritaire était donc de taille.

Dans un premier temps, il fallait rassurer tous les délégués et participants en ce qui concerne les mesures de leur sécurité pour les mobiliser ainsi à venir au Sommet. Dans un second temps, prendre des mesures idoines pour sécuriser les populations et le déroulement des travaux du Sommet.

Les enjeux sécuritaires étaient donc grands et énormes dans un monde de plus en plus menacé par l'islamisme radical. C'était donc sans compter sur les efforts et les énergies déployés par nos Forces de Sécurité et de l'Ordre sous la houlette de leur premier responsable, le Ministre Colonel YARK Damehame. En homme de situation et de terrain, dont les mérites sont toujours d'actualité, toutes les dispositions sécuritaires ont été prises pour rassurer non seulement les participants au Sommet mais surtout leur permettre de travailler dans un environnement calme et protégé afin de leur offrir ainsi un cadre serein pour engager au niveau multilatéral la concertation devant déboucher sur des mesures cohérentes et appropriées pour rendre la Terre et la Mer moins risquées pour la sécurité humaine.

Si les nombreuses délégations africaines et mondiales ont pu en toute assurance et tranquillité faire le déplacement de la Capitale togolaise, c'est parce qu'elles étaient rassurées et convaincues des mesures sécuritaires mises en place et bien coordonnées. Les bouchées ont été plus que doubles. Il fallait coûte que coûte bien réussir l'aspect sécuritaire du Sommet. Et, ce fut fait merveilleusement par les hommes du Ministre Colonel YARK qui lui-même comme à ses habitudes connues était descendu sur le terrain pour coordonner les actions mais en toute discrétion.

Pour de tels défis sécuritaires, le Colonel YARK a très tôt compris que le travail se faisait hors du



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

bureau, des locaux de son Ministère et des Etats-majors de la Police et de la Sécurité. Il fallait, pour atteindre les objectifs fixés, être très actif et discret sur le terrain et parer à toute éventualité.

C'est ici qu'il faut également se

réjouir du travail de nos services de renseignements qui ont été des plus alertes et professionnels. Effacés, les services de renseignements étaient partout et tout temps. Ils faisaient en toute sérénité leur job pour compléter les efforts sécuritaires. Ce fut du bon

job et du beau.

Aujourd'hui, le bilan sur le plan sécuritaire avant, pendant et après le Sommet est très positif, rassurant et suscite de l'admiration. Des défis sécuritaires relevés et qui ont surtout permis aux milliers de participants venus de tous les horizons de se consacrer à la thématique qui les réunissait et évidemment de parvenir à l'élaboration d'un projet de Charte de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritime, lequel projet avec l'examen et l'adoption le samedi 15 octobre dernier par la conférence des Chefs d'Etats de l'Union Africaine est devenu désormais la Charte de Lomé.

En somme, il faut simplement et en toute modestie féliciter le Ministre Colonel de la Sécurité et de la Protection Civile et tous ses Collaborateurs pour l'excellent travail sécuritaire abattu. Des lauriers à Vous, Messieurs et Dames de la Sécurité et de la Protection Civile.

Crédo TETTEH



Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (JASéMa)

Déclaration du J.A.Sé.Ma

De "la fumée blanche" est sortie de Lomé, la Charte signée de l'Union Africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes !

Le réseau des Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (J.A.Sé.Ma), ne peut légitimement que se réjouir de cette notable avancée d'un continent irréversiblement uni et résolu à prendre en mains et assumer son destin.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement africains viennent ainsi, à travers les actes de Lomé, d'imprimer une vision à leur dynamique politique et économique. Il nous revient, professionnels de médias et acteurs majeurs de l'évolution sociale de nos peuples, de saisir l'opportunité de cet événement de portée continentale voire mondiale, pour jouer pleinement notre rôle dans la vulgarisation, le suivi ainsi que le monitoring de tous les actes issus du Sommet de Lomé et ceux, relatifs à l'économie bleue.

Jamais un sans deux. L'histoire n'aura pas bégayé. Si Lomé a été le berceau de l'adoption du projet de l'Union Africaine voilà déjà seize (16) ans, la capitale togolaise récidive avec l'historique adoption de la Charte de l'Union Africaine sur la Sécurité et la Sûreté maritimes et le développement en Afrique.

« La nature a fait deux sortes d'esprits ; les uns pour produire de belles pensées ou de belles actions et les autres pour les admirer » dicit Joseph Joubert. Pour son Excellence Faure Gnassingbé : « ... les actions isolées ou individuelles ne pourront pas avoir d'effets susceptibles de contenir efficacement les phénomènes malheureux et dommageables que connaissent nos espaces maritimes ». Et que, seul comptera une mobilisation générale adossée à des actions collectives et volontaristes pour mieux protéger nos biens si précieux que sont nos mers, nos océans et leurs ressources.

Avoir à l'esprit de léguer aux générations futures, le meilleur qui contribuerait à leur bien être et leur plein épanouissement. « Rien n'est impossible aux Grands Hommes », a dit Claude A. Helvétius

Le J.A.Sé.Ma note avec conviction que l'historique signature de la Charte de Lomé est un vrai motif d'espoir et une légitime fierté pour un continent en pleine renaissance. Le J.A.Sé.Ma se joint aux hautes autorités du pays et à tout le peuple togolais pour apprécier la parfaite organisation de cette rencontre de part la logistique et le dispositif sécuritaire mise en place.

Enfin, le J.A.Sé.Ma entend jouer pleinement sa partition de manière efficiente en vue d'une meilleure appropriation du contenu de la Charte de Lomé par les différents peuples africains.

Fait à Lomé, le 16/10/2016

Ont signé

Arimiyao TCHAGNAO

Président (Togo)

Ibrahim KONE

1^{er} Vice-président (Guinée)

François MBOKE

2^{ème} Vice-président (Cameroun)

Siège social : Quartier Djidjolé, non loin du commissariat du 3^{ème} arrondissement
Enregistré sous le n° 572 en date du 23 août 2016 ; Tél: +228 91 36 37 55 - Lomé - TOGO

Zozo

RENTREE SCOLAIRE 2016-2017

PR KOMI TCHAKPELE
EXHORTE LES ELEVES ET
ENSEIGNANTS AU TRAVAIL

Plusieurs dizaines de milliers d'élèves de la maternelle jusqu'à la classe de Terminale ont pris le chemin de l'école, du collège et des lycées ce lundi 17 octobre sur toute l'étendue du territoire national.

A quelques heures du début de cette rentrée scolaire, le ministre des Enseignements primaire et secondaire et de la formation professionnelle, Pr Komi Paalamwé Tchakpélé s'est, dans un discours d'encouragement, adressé aux élèves et aux enseignants.

Tout en exhortant les milliers d'élèves au travail, le ministre réitére l'attention " particulière " que leur accorde le gouvernement.

" Vous êtes la pupille de la nation, vous êtes notre trésor et vous êtes surtout ce que nous avons de plus cher pour notre pays. A ce titre, le gouvernement prête une attention particulière à votre réussite scolaire et à votre avenir. Comme vous le savez, la réussite se trouve au bout de l'effort et se prépare, elle s'acquiert.

Mettez-vous donc au travail dès ce 17 octobre 2016 avec beaucoup de courage et d'abnégation. Evitez les comportements à risque, soyez les filles et fils dignes d'assurer notre relève et de faire de notre pays le Togo ce dont nous rêvons tous ", disait-il dans son message de circonstance aux élèves (...)

Néanmoins, il les exhorte au travail bien fait, dans un esprit de recherche de l'excellence. " Malgré les difficultés inhérentes à votre métier, restez toujours maîtres de vous-mêmes et des modèles pour vos élèves et pour la cité, par votre assiduité au travail et par la recherche permanente de l'excellence dans l'exercice de votre métier, en vue d'assurer la réussite des élèves qui vous sont confiés ", a-t-il précisé.

Source : © Afreepress

PREVENTION DE LA CECITE INFANTILE: DES MACHINES OFFERTES AU CENTRE DES AVEUGLES DE KPALIMÉ

"Village de la lumière", un centre des aveugles de Kpalimé (environ 120 km au nord Lomé) a bénéficié mercredi dernier d'un lot de machines pour la transcription en braille, don de Christoffel-Blinden Mission (CBM), une organisation allemande à travers la Croix Rouge Togolaise (CRT).

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de prévention de la cécité infantile au Togo. Ce centre a bénéficié de vingt machines à taper en braille, pour l'éducation des enfants handicapés visuels.

Ces machines visent à renforcer les capacités de prise en charge des enfants en déficience visuelle et à rendre efficace les activités dudit centre. Badabadi Hodobalo (représentant de l'inspecteur de l'enseignement du préscolaire et du primaire de Kloto Ouest), a remercié la Croix Rouge Togolaise et CBM, avant de demander aux bénéficiaires de faire bon usage du don.

Pour Remy Afoutou (secrétaire général de la Croix Rouge Togolaise), ce projet démarré il y a deux ans, vient en appui à la formation des enseignants et agents de santé ainsi qu'au dépistage de déficience visuelle chez les enfants. Il a mis l'accent sur l'éducation de la jeune fille et demandé que les appareils soient utilisés en bon sens.

De son côté, le président de l'Association Togolaise des Aveugles, Ayassou Komivi Germain a indiqué que ce don vient à point nommé renforcer les capacités opérationnelles du centre...

Source : @Savoir News

ZOZO

LE MMLK S'INSURGE CONTRE LA FIXATION "ANARCHIQUE" DES FRAIS SCOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Le Mouvement Martin Luther King (MMLK), "la voix des sans voix", une association de défense des droits de l'homme, par un communiqué, attire l'attention du gouvernement et de l'opinion sur "l'augmentation vertigineuse et anarchique des frais d'écologie dans les établissements et universités privés au Togo".

L'association dénonciatrice appelle le gouvernement de Komi Selom Klassou à réagir pour, dit-elle, assainir le domaine avec des critères qui tiennent compte des bourses des Togolais et selon les degrés scolaires.

"Depuis le foisonnement des écoles à statut d'enseignement confessionnel privé et laïc, les parents d'élèves sont confrontés à la fixation exponentielle des frais scolaires selon les humeurs et le gré de fondateurs. Il ressort donc que les normes et les critères selon lesquels ces frais sont déterminés, ne sont dictés par aucune mesure officielle ni d'Etat", note l'association présidée par le pasteur Komi Edoh.

Même si le secteur n'est pas encore subventionné par l'Etat, poursuit le communiqué, on ne peut comprendre de telles augmentations "vertigineuses", surtout que, ajoutent pasteur président et ses collaborateurs, "les conditions de travail et de vie des enseignants dans ces établissements, sont misérables et exécrables".

Pour le MMLK, "la création de ces établissements constituent des activités fortement lucratives et de fonds de commerce".

Plusieurs dizaines de milliers d'élèves ont repris les cours ce lundi sur toute l'étendue du territoire national.

Source : © Afreepress

LE JA.SÉ.MA SE FÉLICITE DE L'ADOPTION DE LA CHARTE DE LOMÉ

Vingt-quatre (24) heures après la signature et l'adoption par les chefs d'Etat et de gouvernement africains de la Charte de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, le réseau des Journalistes africains pour la sécurité maritime (JA.Sé.Ma) parle d'une "notable avancée d'un continent irréversiblement uni et résolu à prendre en mains et assurer son destin".

C'est par le biais d'un communiqué signé par le président du JA.Sé.Ma, Arimiyao Tchagnao du Togo, son premier vice-président, Ibrahim Koné de la Guinée et son deuxième vice-président, François Mboké du Cameroun.

"Les chefs d'Etat et de gouvernement africains viennent ainsi, à travers les actes de Lomé, d'imprimer une vision à leur dynamique politique et économique", indique le communiqué qui continue en disant qu'il revient aux professionnels de médias de saisir cette opportunité de "portée continentale voire mondiale" pour jouer pleinement leur rôle, celui de la vulgarisation, du suivi et du monitoring de tous les actes issus du Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

"L'historique signature de la Charte de Lomé est un vrai motif d'espoir et une légitime fierté pour un continent en pleine renaissance", conclut le JA.Sé.Ma.

Journalistes africains pour la sécurité maritime (JA.Sé.Ma) est un réseau de professionnels de médias des pays de l'Afrique né à la veille du Sommet extraordinaire de l'UA à Lomé avec l'objectif de vulgariser les décisions qui sortiront de ce sommet.

Source : © Afreepress

POLITIQUE / CEDEAO :**Réunion des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO, en marge du Sommet Extraordinaire de l'UA à Lomé**

LES CHEFS d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO ont tenu une réunion le 15 octobre 2016 à Lomé, sous la présidence de S.E. Madame Ellen JOHNSON-SIRLEAF, Présidente de la République du Liberia et Présidente en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO.

Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO ont pris connaissance des conclusions du processus de médiation qui s'est déroulé à Conakry, du 11 au 14 octobre 2016, sous la présidence de S. E. le Professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, Médiateur de la CEDEAO, pour la crise politique en Guinée Bissau. Les travaux de Conakry



Vue partielle de la salle lors de la concertation

Cette concertation a eu lieu en marge du Sommet Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

Au cours de la rencontre, les

s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de Route en six points de la CEDEAO intitulée "Accord pour une sortie de crise politique en Guinée-Bissau", signée à Bissau, le 10 septembre 2016.

Les Hautes Autorités de la



Mme Ellen JOHNSON-SIRLEAF, Présidente en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO et M. Marcel A. de Souza, Président de la Commission de la CEDEAO

Communauté ont félicité S. E. le Professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, Médiateur de la CEDEAO, pour son leadership et sa conduite éclairée du dialogue entre les différents acteurs politiques bissau-guinéens.

En outre, S. E. Madame Ellen JOHNSON-SIRLEAF, Présidente de la République du Liberia, Présidente en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO a informé ses pairs

de la tenue, le 17 décembre 2016 à Abuja, Nigeria, du prochain Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO.

Par ailleurs, le Président de la Commission de la CEDEAO, S. E. Marcel A. de Souza, a fait le point des dossiers de candidatures de la région aux prochaines élections de membres statutaires à la Commission de l'Union Africaine, prévues pour le mois de janvier 2017 à Addis-Abeba en Ethiopie.

ENVIRONNEMENT :**L'UE contribue à hauteur de 10 millions d'Euros à la lutte contre le changement climatique au Togo**

Karmenu Vella, Commissaire de l'UE chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche

A L'OCCASION de la visite au Togo du Commissaire de la Commission européenne Karmenu Vella, chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche, l'Union européenne, la France et l'Allemagne viennent de réitérer leur engagement dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et leur volonté d'accompagner le Togo avec tous les instruments techniques et financiers à leur disposition.

Un communiqué de l'UE indique que la signature de l'accord de Paris par le Togo le lundi 19 septembre à New York, et sa ratification prochaine, permettront d'intensifier davantage la coopération entre le Togo et l'Union européenne et ses Etats Membres dans la lutte contre le changement climatique au cours des années à venir. "L'Union européenne apprécie à sa juste valeur l'engagement international du Togo et reconnaît que sa participation à une réponse commune doit

être différenciée et contribuer aux autres défis que le Togo doit relever: le développement, la création d'emploi, la croissance démographique, la sécurité maritime et la stabilité régionale" relève le communiqué.

Le commissaire Karmenu Vella a visité le Programme d'aménagement urbain du Togo - phase 2, financé par l'Union européenne à hauteur de 43 millions d'euros. Sa gestion a été confiée à l'Agence Française de Développement et confirme l'excellente coordination entre l'Union européenne et ses Etats membres. Le Togo est un pays particulièrement affecté par les changements climatiques et ce programme, qui permettra à quelques 300.000 habitants de Lomé d'être à l'abri des inondations liées à la variabilité de la pluviométrie constatée au cours des dernières années, constitue un excellent exemple d'adaptation.

Il est à souligner que dans le cadre de son programme global

d'appui à la lutte contre le changement climatique l'Union européenne offre un soutien financier, technique et politique doté d'un budget d'environ 350 millions d'euros en mesure d'apporter un soutien matériel à quelques 51 programmes dans 38 pays vulnérables.

Ce programme spécifique pour le Togo permettra d'améliorer la résilience des populations par une gestion durable et par la réhabilitation et la préservation des sols et du couvert forestier, de rendre plus efficaces l'utilisation de la ressource biomasse et de la filière bois-énergie pour accompagner une transition vers une économie sobre en carbone et de renforcer les capacités des principaux acteurs de la lutte contre le changement climatique, afin de mieux l'intégrer dans les stratégies nationales et les politiques publiques.

Au Togo, dans le domaine du changement climatique, l'Agence Française de Développement et le Service de Coopération et d'Action Culturelle mettent en œuvre des projets en lien avec l'adaptation et l'appui à la société civile. D'autres projets en lien avec la COP21 sont en cours d'études, dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de l'érosion côtière.

Globalement, l'Allemagne avec ses partenaires dans le cadre de l'Union européenne est un fort acteur dans la lutte contre le changement climatique. Au Togo l'Allemagne s'est engagée dans le domaine de la protection environnementale et le changement clima-

tique. Cet engagement se reflète dans plusieurs projets allant dans ce sens.

Le Programme ProREDD met l'accent sur la réhabilitation, la protection et la gestion des forêts, l'amélioration des conditions niveau techniques et intentionnelles au Togo.

A la fin de 2016 l'Allemagne présentera à travers la GIZ et le MERF les premiers résultats de l'inventaire forestier au Togo. Le programme ProMono quant à lui mettra en exergue la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles de la région en mettant le focus sur la biodiversité.

Pour les années prochaines, l'Allemagne prévoit un nouvel engagement dans le secteur de l'approvisionnement en énergie durable d'un montant de 16 millions d'euro.

Les exemples énoncés ci-dessus soulignent que la lutte contre les changements climatiques est intégrée dans beaucoup de nos interventions, et nous allons en concertation avec les autorités et les acteurs locaux intensifier nos efforts au cours des années à venir.

La visite du Commissaire Karmenu Vella souligne une fois de plus la volonté politique de l'Union européenne et de ses Etats Membres d'accompagner le Togo avec des initiatives tangibles aussi bien dans l'adaptation que dans l'atténuation, comme démontré par le programme d'aménagement urbain du Togo - phase 2 et le programme d'appui à la lutte contre le changement climatique au Togo.

OTR : Comment et pourquoi disposer d'une Carte d'Opérateur Economique ?

LA CARTE d'Immatriculation Fiscale, communément appelée Carte d'Opérateur Economique est un document délivré par le Commissariat des Impôts, et permet de facto l'attribution d'un numéro fiscal à l'entreprise par le biais du Contribuable ou du gérant. Elle a été instituée par la loi de finances gestion 1993 aux fins d'immatriculer et d'identifier les opérateurs économiques.



Henry Gaperri, Commissaire général de l'OTR

A la création de son entreprise au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) sis à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo, le promoteur obtient la Carte Unique de Création d'Entreprise tenant lieu de

carte d'opérateur économique pour l'année de création. L'année suivante, il doit se rendre à la division des Impôts, à laquelle est rattachée son entreprise, pour se faire délivrer sa toute première Carte d'Opérateur Economique qui est un document renouvelable chaque année.

Comme le dit si bien l'article 1413 du Code Général des Impôts, nonobstant les autorisations ou agréments auxquels sont soumises certaines professions, les personnes physiques ou morales exerçant une activité lucrative à titre indépendant doivent effectuer une déclaration d'existence auprès de la division des impôts dont dépend leur établissement. Elles sont tenues de justifier de la régularité de leur situation à cet égard sur les lieux d'exercice habituel de leurs activités. Il leur est délivré à cet effet par le Commissariat des impôts une carte d'immatriculation des opérateurs économiques. Cette carte comporte un numéro d'identification fiscale correspondant à l'identité et à la qualité de la personne qui en est titulaire.

Aujourd'hui, eu égard aux multiples sollicitations et dans le but d'offrir des facilités aux entreprises dans leurs démarches administratives, les conditions d'obtention de la Carte d'Opérateur Economique ont été simplifiées. Ainsi, le dossier de demande ou de renouvellement de cette carte doit comporter :

- une demande timbrée à 1000 F avec spécification de l'adresse complète (rue, quartier, BP, Téléphone de l'en-

treprise et N° COE) avec la mention avis favorable

- une quittance de 4 000 F pour l'établissement de la COE

- une copie de la Carte d'Identité ou du passeport

- une copie du passeport ou de la carte de séjour en cours de validité pour les opérateurs économiques étrangers

- la situation de paiement,

- une fiche de renseignements dûment remplie et

- le plan de localisation (à main levée)

En cas de renouvellement, le dossier doit être complété par une copie de l'ancienne Carte d'Opérateur Economique.

L'instauration de la Carte d'Opérateur Economique permet au Commissariat des Impôts de disposer d'un fichier fiable des contribuables. En plus de réduire le secteur informel, elle permet également à l'administration de formaliser les activités des opérateurs économiques et surtout facilite les transactions bancaires, douanières et commerciales ainsi que l'obtention du visa aux contribuables. En outre, le détenteur de cette carte (personne physique ou morale) ne supporte que 1% de retenue à la source au lieu de 5% pour les non-détenteurs lors de certaines transactions.

Il est à rappeler que la Carte d'Opérateur Economique expire le 31 décembre de chaque année quelle que soit la date de son établissement.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

"Ma Contribution"



Fonctionnaires, Commerçants,
Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.
CONTRIBUONS TOUS AU
DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...
PAYONS NOS IMPÔTS !



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
UNION AFRICAINE



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

T MONEY

Pour y
accéder,
composez

***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001